

Caractéristiques du fonds d'assurance

Nom	Money Market Fund
Date de création	03/04/2022
ISIN	BE6333128955
Devise de référence	EUR
Gestionnaire	P&V Group
Valeur nette	26,97
Type de profil	Défensif
Frais de gestion	0,25%

Caractéristiques du fonds sous-jacent

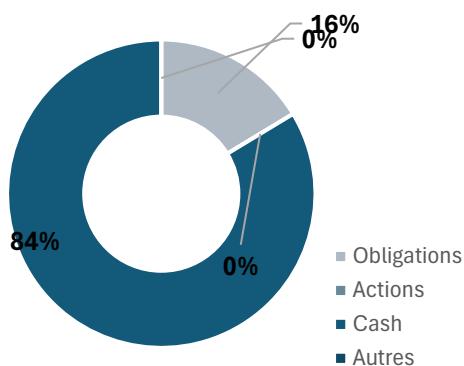
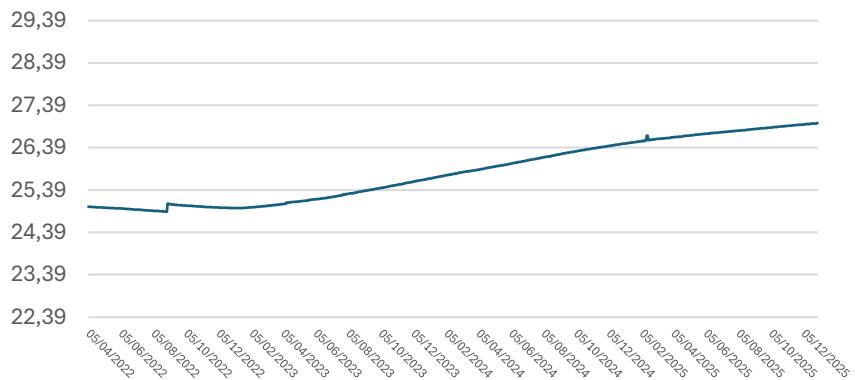
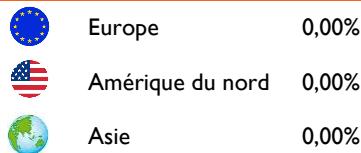
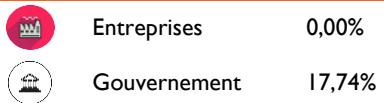
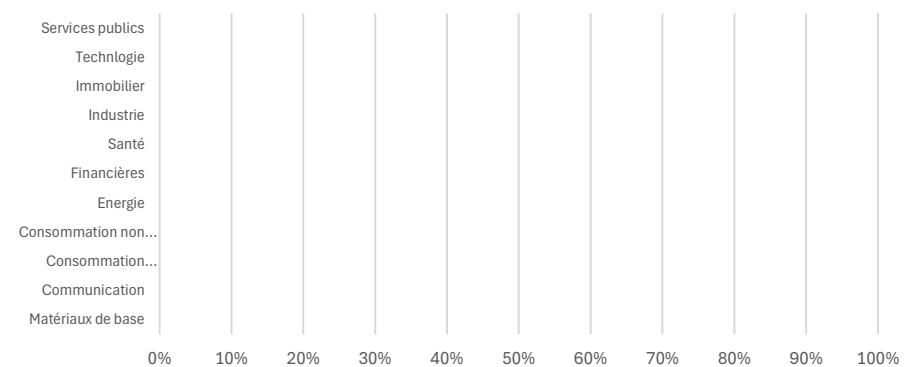
Nom	Amundi Euro Liquid Shrt Trm
	SRI E C
Date de création	20/01/2012
ISIN	FR0011176635
Devise de référence	EUR
Gestionnaire	Amundi
SFDR	ART. 8
Volatilité	0,53%
TER sous-jacent	0,19%

Classe de risque


L'indicateur de risque et de rendement est calculé selon la méthodologie PRIIPS basée sur les cinq dernières années (ou du fonds sous-jacent)

Morningstar durabilité

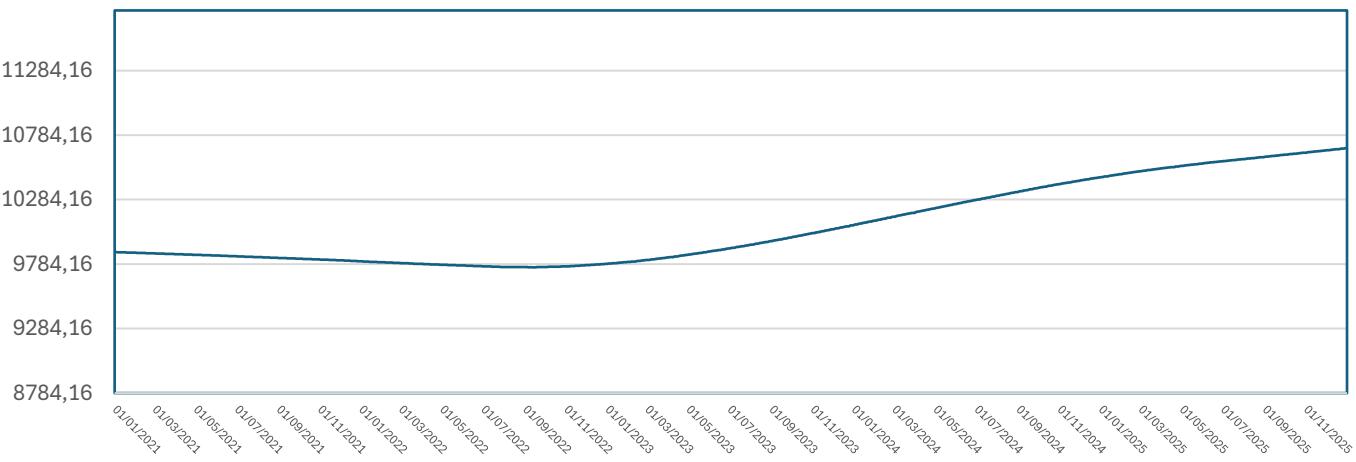
#N/A

Morningstar overall rating
Composition

Cours

Répartition géographique actions

Type d'obligations

Répartition sectorielle des actions

TOP 10

France (Republic Of)	1,25%	1,45%
European Union	4%	1,24%
Kreditanstalt Fuer Wiederaufbau	0%	1,13%
European Union	3,375%	1,01%
France (Republic Of)	4,75%	0,98%
France (Republic Of)	0%	0,81%
France (Republic Of)	0%	0,72%
France (Republic Of)	0,11883%	0,66%
European Financial Stability Facility (EFSF)	1,75%	0,65%
France (Republic Of)	2,5%	0,57%

Rendements

	YTD	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans
	1,85%	1,85%	2,61%	-	-
		2024	2023	2022	2021
		3,26%	2,72%	-	-

Cours du fonds sous-jacent

Rendements (fonds sous-jacent)

YTD	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans	2024	2023	2022	2021
2,15%	2,15%	2,96%	1,58%	0,58%	3,66%	3,08%	-0,18%	-0,73%

Politique d'investissement (Fonds sous-jacent)

Le Money Market Fund - code ISIN BE6333128955 vise à obtenir le rendement total le plus élevé possible avec une volatilité telle que définie dans la classe de risque I. Pour cela, les actifs du fonds d'investissement interne sont investis à 100 % dans le fonds d'investissement sous-jacent Amundi Euro Liquidity Short Term

Responsable (FR0011176635) géré par Amundi.

Le fonds sélectionne des instruments du marché monétaire de haute qualité, libellés en euros ou dans d'autres devises, en tenant compte de leur échéance résiduelle.

Pour évaluer la qualité de crédit de ces instruments, la société de gestion peut s'appuyer sur les notations « investment grade » des agences de notation reconnues qu'elle juge les plus pertinentes. Les titres en devises étrangères sont couverts contre le risque de change. Le fonds peut conclure des transactions d'achats et de ventes temporaires de titres. Des instruments à terme peuvent également être utilisés comme couverture. Le fonds sous-jacent est géré activement. La valeur nette du fonds d'investissement interne est égale à la valeur des actifs sous-jacents qui le composent, après déduction des frais de gestion. La valeur de l'unité est égale à la valeur nette du fonds divisée par le nombre d'unités dont le fonds est alors composé.

Informations importantes

Le risque financier des fonds de placement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Vivium ne garantit aucune obligation de résultat en termes de rendement. La présente fiche est purement informative et ne fait pas partie du contrat d'assurance. Vivium intervient en qualité de distributeur du fonds de placement de l'assureur, ne dispense aucun conseil de placement et n'émet aucune offre d'achat ou de vente.

Les performances chiffrées de rendement et les graphiques de la VNI tiennent compte des frais de gestion et d'autres frais du fonds d'investissement, mais pas des indemnités d'entrée et de sortie, ni des taxes de l'assurance de groupe.

Les performances et le graphique de la VNI sont basés sur des résultats obtenus antérieurement, et n'offrent aucune garantie pour l'avenir.



Pour de plus amples informations relatives au fonds de placement, nous vous renvoyons au règlement de gestion sur www.vivium.be disponible gratuitement sur simple demande auprès de Vivium. Pour toute réclamation, veuillez vous adresser au service Gestion des plaintes de Vivium, rue Royale 151, 1210 Bruxelles, tél. : 02/250.90.60, e-mail : plainte@vivium.be ou, à l'Ombudsman des Assurances, square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, www.ombudsman.as. Cette possibilité n'exclut pas celle d'entamer une procédure judiciaire.